

La classe « BILANGUE ITALIEN »



Qu'est-ce que c'est ?

Cette option facultative propose aux élèves volontaires d'étudier deux langues vivantes en parallèle dès la classe de sixième : l'anglais et l'italien. En 6^{ème}, c'est 3 heures d'italien par semaine en plus de l'enseignement de l'anglais puis à partir de la 5^{ème} 2,5h hebdomadaires, comme pour la langue vivante 2 qui débute alors.

Qui peut s'y inscrire ?

Cette section est accessible à tous les élèves curieux et motivés par l'apprentissage d'une nouvelle langue latine dans laquelle toutes les lettres se prononcent pour un accès facilité et dont l'étude permet également d'enrichir la connaissance de la langue française.

Pourquoi choisir la « Classe bilangue italien » ?

*Pour le plaisir : apprendre une langue chantante et harmonieuse. De plus, il est démontré qu'un plurilinguisme précoce favorise l'assimilation et améliore les performances et l'autonomie.

*Pour se sentir citoyens européens : échanger avec des collégiens italiens pour favoriser la coopération transfrontalière, étudier avec un(e) assistant(e) pour être en contact avec une langue authentique et actuelle.

*Pour sa culture : il ne s'agit pas seulement d'étudier l'italien mais aussi l'Italie, c'est à dire connaître le pays, ses traditions, ses coutumes et son histoire (L'Italie est la patrie de grands personnages qui ont tous eu une importance capitale). Riche de 40% du patrimoine culturel mondial, la péninsule est un véritable musée.

*Pour la vie professionnelle : l'Italie est non seulement la 8^{ème} puissance économique mondiale et la 3^{ème} européenne, mais également le 2^{ème} partenaire économique de la France. L'italien est aussi la quatrième langue la plus étudiée au monde, c'est pourquoi dans de multiples secteurs la connaissance de l'italien représente un atout considérable : architecture, ingénierie, tourisme, agroalimentaire, artisanat de luxe, cinéma, mode...

Et au lycée, quelles opportunités me sont offertes ?

La cité scolaire André Honnorat propose une section ESABAC qui permet la délivrance simultanée du Baccalauréat français et de l'Esame di Stato italien (le Baccalauréat italien). La connaissance approfondie de l'italien permet d'ouvrir l'accès aux universités italiennes et françaises ainsi qu'à divers cursus binationaux proposés par des instituts d'études supérieures. La spécificité de cette formation facilite naturellement l'insertion professionnelle.

